



ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE  
DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES  
41, Boulevard Vincent Auriol  
75703 PARIS CEDEX 13

Paris, le 20 mai 2020

Cher(e)s adhérent(e)s,

Chaque année, au cours de la saison estivale, l'ATSCAF vous propose de séjourner au sein de l'une de nos deux résidences de vacances :

- la résidence de Seignosse-le-Penon dans les Landes, constituée de logements indépendants en location simple,
- et la résidence hôtelière « Les Prés Fleuris », située à Megève, pour laquelle vous avez effectué une réservation.

Depuis le début de la crise sanitaire, nos équipes ne cessent de réfléchir à la mise en œuvre des procédures permettant de rendre votre séjour le plus sécurisé possible.

A ce titre, un protocole sanitaire est mis en œuvre au sein de notre résidence de Seignosse-Le-Penon : <https://portail.atscaf.fr/tourisme/actualite-touristique/nos-residences/>

Dès que nous aurons connaissance des consignes gouvernementales sur la réouverture des structures touristiques, nous pourrons accueillir les premiers séjournants ATSCAF à Seignosse-Le-Penon.

Concernant la résidence « Les Prés Fleuris », après de nombreuses réunions avec les équipes, le constat est le suivant :

- Le 14 mai 2020, à la sortie du Comité Interministériel du Tourisme, le Premier Ministre a voulu se montrer rassurant sur les échéances à venir et la possibilité pour les français de partir en vacances sur le territoire français.

Néanmoins, à ce jour, aucun protocole sanitaire n'a été communiqué afin de sécuriser la ré-ouverture des résidences hôtelières, notamment en matière de restauration.

Le gouvernement ne communiquera, qu'à partir du 25 mai au mieux, sur le processus de levée du confinement pour ce secteur d'activité (hôtellerie combinée avec de la restauration).

**Cette échéance est trop tardive pour nous permettre, le 20 juin, d'être conforme à toutes les exigences des autorités. Ce manque de délai ne nous**

**permettra pas d'avoir la certitude de pouvoir garantir votre sécurité ainsi que celle de notre personnel ;**

- Avec le gestionnaire de la résidence, présent sur Megève, il a été constaté que des incertitudes planées sur l'ouverture des infrastructures des collectivités (piscine, espace bien être, médiathèque, réglementation des accès avec un guide pour l'organisation de randonnées ...), complément indispensable pour un séjour agréable au sein de notre résidence ;
- Compte tenu des règles sanitaires strictes mises en place dans le cadre d'activités collectives, nous sommes contraints d'annuler l'ensemble des stages culturels initialement programmés dans la résidence ;
- Dès lors, malgré les annonces du Premier Ministre, le 14 mai, le taux de remplissage de notre résidence est très faible (15 personnes en moyenne par semaine). Nous constatons plus de désinscriptions que de réservations.

**Par conséquent, face à cette situation inédite, le conseil d'administration a décidé, à titre exceptionnel, de procéder à la fermeture de la résidence de Megève pour la saison estivale 2020.**

Je tiens à vous rassurer : l'intégralité des résidences hôtelières ATSCAF seront ouvertes lors de l'hiver prochain, ainsi que lors de l'été 2021.

Nous aurons matériellement plus de temps afin de mettre en œuvre tous les protocoles sanitaires afin que votre futur séjour sur Megève soit le plus convivial possible.

Dès lors, nos équipes du secteur RESIDENCES vont vous contacter afin de vous proposer plusieurs possibilités :

- transférer votre réservation sur notre résidence de vacances de Seignosse-Le-Penon.

Idéalement situé à 200 m de l'océan au pied des dunes des Landes, le village vacances ATSCAF vous accueillera dans ses 43 locations (de 2 à 6 personnes), réparties en pavillons individuels et appartements : <https://portail.atscaf.fr/tourisme/nos-centres-de-vacances/seignosse-le-penon-2017-copy/>

Comme rappelé en introduction, un protocole sanitaire a été mis en place afin de vous assurer le meilleur séjour possible : <https://portail.atscaf.fr/tourisme/actualite-touristique/nos-residences/>

- mettre en place un avoir valable jusqu'à la fin de la saison hiver 2021, pour découvrir nos résidences hôtelières de Val d'Isère, Méribel et Megève ;
- obtenir un remboursement des sommes initialement versées.

Nous espérons que vous ferez le meilleur choix et que nous pourrions compter sur votre engagement associatif et votre solidarité, dans une période très compliquée pour votre association et les bénévoles qui la font vivre.

Au plaisir de vous retrouver au sein de l'une de nos résidences de vacances ATSCAF,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Luc DENIS